

Homage aux Casques bleus belges assassinés : le silence pesant de l'Onu

Rwanda Charles Michel s'est également recueilli à la mémoire de 12 civils belges assassinés durant le génocide des Tutsis.

Reportage François Misser
Envoyé spécial à Kigali

Dans une ambiance empreinte de tristesse et d'émotion, sous le soleil déjà brûlant du matin, le Premier ministre Charles Michel a rendu hommage ce lundi aux dix Casques bleus belges membres de l'escorte de la Première ministre rwandaise de l'époque, Agathe Uwilingiyimana, massacrés le 7 avril 1994 par des militaires des Forces armées rwandaises au camp Kigali.

Simultanément, hommage était aussi rendu aux douze civils belges assassinés pendant le génocide contre les Tutsis, lancé le même jour, ainsi qu'aux huit employés rwandais de l'ambassade de Belgique, qui avaient subi le même sort.

Le drapeau de l'Onu absent

Au cours de la cérémonie, à laquelle assistaient les membres de cinq des familles des paras tués, membres du peloton mortier du 2^e bataillon parachutiste de Flawinne, qui était intégré à la Mission des Nations unies pour le Rwanda (Minuar), le Premier ministre a annoncé une mesure appréciée du côté rwandais : qu'avant la fin avril sera déposé au Parlement belge un texte criminalisant la négation du génocide contre les Tutsis.

Après les discours, Charles Michel a déposé une gerbe de fleurs blanches avec son homologue rwandais, Edouard Ngirente, devant le bâtiment criblé d'éclats de grenade et d'impacts de balles de mitrailleuse, dans lequel les dix Belges ont été tués. Des stigmates qui en disent long sur la férocité du combat mené par le lieutenant Thierry Lottin et ses neuf camarades, qui ne disposaient que de quelques revolvers et qui ont quand même résisté des heures à leurs assaillants – jusqu'à la fin, à mains nues – face à un adversaire très supérieur en nombre et en armement.

La cérémonie, au son des cuivres d'une fanfare militaire rwandaise, avait cette année un éclat particulier. Outre la présence du Premier ministre invité par les autorités rwandaises à l'occasion du 25^e anniversaire du génocide des Tutsis, escorté du général Comperol, chef de la Dé-

fense, avaient en effet fait le déplacement dix membres du bataillon de Flawinne. Étaient aussi présents 24 élèves de quatre écoles secondaires néerlandophones et francophones, invités à l'initiative du War Heritage Institute (WHI), créé par le ministère belge de la Défense.

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, et celui de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, figuraient aussi parmi les invités d'une cérémonie au cours de laquelle n'ont flotté que les drapeaux de la Belgique et du pays hôte. Plusieurs participants ont relevé l'absence du drapeau de l'Onu pour laquelle se trouvaient au Rwanda les dix défunts. Certes, le conseiller spécial pour la prévention du génocide, Adama Dieng, représentait à Kigali le secrétaire général Antonio Guterres, mais il n'a prononcé aucun discours et l'entité la plus concernée, qui supervisait la Minuar, le Département des opérations de maintien de la paix, brillait par son absence.

L'aveu d'un profond embarras

Il faut sans doute y voir l'aveu d'un profond embarras créé par l'attitude du commandant de la Minuar, le général canadien Romeo Dallaire qui, en 2004, a admis sa responsabilité dans la mort des dix Casques bleus, abandonnés à leur sort, et à qui fut donné l'ordre funeste de remettre leurs armes aux militaires rwandais – qui les tueront.

Mais la mort des Casques bleus n'est qu'un épisode de la lamentable saga de l'Onu au Rwanda, loin d'être terminée. Dimanche, lors des cérémonies commémorant le début du génocide, le secrétaire exécutif de la Commission nationale de lutte contre le génocide (CNLG), Jean-Damascène Bizimana, a lancé un appel à l'Onu pour qu'enfin elle accède à une requête rwandaise : restituer au pays martyr les archives qu'il avait confiées au Tribunal pénal international sur le Rwanda et les documents qui lui avaient été fournis par les témoins ou protagonistes rwandais, ainsi que d'ouvrir, plus généralement, ses archives relatives à la période du génocide. Requête laissée sans suite à ce jour. Vous avez dit malaise ?

Selon
Charles Michel,
il sera proposé,
avant fin avril,
de criminaliser
la négation
du génocide
contre les Tutsis
en Belgique.